

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Liste des délibérations examinées au cours de la séance du
Jeudi 15 Décembre 2022



Numéro de la délibération	Titre de la délibération		Résultat du vote
D2022-12-8-1	Mise en place de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (REOMi) à partir du 1 ^{er} janvier 2024	Le Conseil communautaire a été invité à : - valider les modalités de mise en place de la REOMI présentées. - autoriser l'engagement des dépenses d'investissements correspondantes.	Adoptée à l'unanimité 7 abstentions
D2022-12-8-2	Fourniture de colonnes d'apport volontaire avec contrôle d'accès – Lancement de la consultation et modalités de passation du marché	Le Conseil communautaire a été invité à : ➤ autoriser M. le Président, ou son représentant, à lancer une consultation ➤ approuver les modalités de passation du marché de fourniture et installation de colonnes conteneurs avec contrôle d'accès ➤ autoriser le Président, ou son représentant, à signer les pièces du marché de fourniture et installation d'abris conteneurs avec contrôle d'accès, ainsi que l'ensemble des pièces afférentes.	Adoptée à l'unanimité
D2022-12-8-3	SIRTOM Flers-Condé – Présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) de prévention et de gestion des déchets - Année 2021	Le Conseil communautaire a été invité à prendre acte de la présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS) de prévention et de gestion des déchets du SIRTOM Flers-Condé pour l'exercice 2021.	Le Conseil Communautaire prend acte de la présentation du RPQS de prévention et de gestion des déchets du SIRTOM Flers-Condé pour l'exercice 2021

D2022-12-8-4a	Accès aux déchèteries de l'Intercom de la Vire au Noireau – Tarifs 2023	Le Conseil communautaire a été invité à autoriser l'application des tarifs 2023 présentés pour l'accès des socioprofessionnels aux déchèteries de l'Intercom de la Vire au Noireau.	Adoptée à l'unanimité
D2022-12-8-4b	Redevance spéciale (Commune de Vire Normandie) – Tarifs 2023	Le Conseil communautaire a été invité à fixer le tarif 2023 de la redevance spéciale appliquée sur la commune de Vire Normandie à 0,05 € le litre.	Adoptée à l'unanimité
D2022-12-8-4c	Budget Annexe de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) : Révision des tarifs de la redevance pour le territoire de Souleuvre-en-Bocage – Tarifs 2023	Le Conseil communautaire a été invité à : - fixer les tarifs 2023 de la redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) pour le territoire de Souleuvre-en-Bocage tels que présentés - maintenir les conditions de facturation telles que présentées pour l'année 2023	Adoptée à l'unanimité
D2022-12-8-5	Projet de contrats relatif à la prise en charge des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ménagers (DEEE) et des déchets issus des lampes, collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets	Le Conseil communautaire a été invité à autoriser M. le Président, ou son représentant : - à signer le futur contrat avec l'éco-organisme Ecosystem pour la collecte séparée des DEEE pour une durée courant rétroactivement à compter du 1 ^{er} juillet 2022 pour se terminer le 31 décembre 2027 - à signer le futur contrat de reprise des lampes usagées.	Adoptée à l'unanimité 3 abstentions
D2022-12-8-6	Consultation pour la réalisation d'un Plan De Mobilités Simplifié (PDMS) avec schéma directeur vélo de l'ensemble de l'Intercom de la Vire au Noireau	Le Conseil communautaire a été invité à : ➤ approuver le projet de mise en œuvre d'un Plan Des Mobilités Simplifié (PDMS) intégrant un schéma directeur vélo (extension du schéma de la commune de Vire Normandie), ➤ approuver les critères proposés pour la consultation ➤ approuver le lancement de la consultation ➤ autoriser la sollicitation de tout partenaire qui pourrait financer cette opération (Etat, Région, Département ...) ➤ autoriser Monsieur Le Président, ou son représentant, à signer le marché et tout document y afférent	Adoptée à l'unanimité

D2022-12-8-7	Modification du règlement intérieur de l'Intercom de la Vire au Noireau	Le Conseil communautaire a été invité à autoriser les modifications du règlement intérieur présentées et à valider l'entrée en vigueur de la nouvelle version du règlement intérieur.	Adoptée à l'unanimité
D2022-12-8-8	Décisions Modificatives :		
	a) Budget Principal – Décision Modificative n°4	Le Conseil communautaire a été invité à voter les décisions modificatives présentées et autoriser les inscriptions proposées	Adoptée à l'unanimité
	b) Budget Annexe ZAM – Décision Modificative n°1		Adoptée à l'unanimité
D2022-12-8-9	Souscription d'une ligne de trésorerie attachée au budget annexe « Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) » et inscription budgétaire des crédits	Le Conseil communautaire a été invité à : - autoriser l'inscription budgétaire des crédits au budget annexe « REOM » aux conditions présentées aux conseillers communautaires - valider la répartition du besoin de trésorerie sur le budget concerné, par décision du Président. - autoriser M. le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette opération.	Adoptée à l'unanimité
D2022-12-8-10	Territoire d'industrie : Signature, avec l'association L'Etape, d'une convention relative à la conception de modes de garde d'enfants sur horaires atypiques	Le Conseil communautaire a été invité à - attribuer à l'association L'Etape une subvention de 1 000 € TTC pour la phase I « co-construction » de la démarche mode de garde d'enfants sur horaires atypiques, - autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer avec L'Etape la convention d'octroi de subvention ainsi que tout document relatif à ce conventionnement.	Adoptée à l'unanimité
D2022-12-8-11	Travaux d'extension du Pôle de Santé Libérale et Ambulatoire (PSLA) « Les Colombiers » à Vire Normandie	Le Conseil communautaire a été invité à ➤ approuver le projet d'extension du Pôle de Santé libéral et ambulatoire de Vire Normandie, ➤ approuver le lancement de la consultation auprès d'un économiste de la construction, ➤ approuver les critères proposés pour la consultation relative à la délégation de maîtrise d'ouvrage ➤ approuver le lancement de la consultation relative à la délégation de maîtrise d'ouvrage ➤ autoriser Monsieur Le Président, ou son représentant, à signer le marché et tout document y afférent	Adoptée à l'unanimité

D2022-12-8-12	Projet de signature de la charte d'engagement entre les entreprises normandes et l'Agence Régionale de l'Oriantation et des Métiers de Normandie (AROMN) par l'Intercom de la Vire au Noireau	Le Conseil communautaire a été invité à habiliter Monsieur le Président ou son représentant, à signer la charte d'engagement entre les entreprises normandes et l'Agence Régionale de l'Oriantation et des Métiers de Normandie (AROMN) et, le cas échéant, à signer tout document se rapportant à sa mise en œuvre	Adoptée à l'unanimité
D2022-12-8-13	Convention de mutualisation 2021-2022 entre l'Intercom de la Vire au Noireau et les communes membres : Accord cadre et avenant	Le Conseil communautaire a été invité à autoriser M. le Président, ou son représentant à signer la convention cadre de gestion de services entre la Communauté de Communes « Intercom de la Vire au Noireau » et les communes membres concernées pour les années 2021-2022, ainsi que tous les documents s'y rapportant.	Adoptée à l'unanimité
D2022-12-8-14	Création du tableau des emplois et des effectifs	Le Conseil communautaire a été invité à : <ul style="list-style-type: none"> - adopter le tableau des emplois et des effectifs présenté. - décider de créer les emplois et effectifs du tableau selon les natures spécifiées, les quotités de temps de travail et d'ouvrir les recrutements à des contractuels au titre de l'article L 332-8 du code général de la fonction publique pour les emplois spécifiés dans ce tableau. - autoriser l'engagement des emplois et effectifs du tableau selon les natures spécifiées, les quotités de temps de travail - dire que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont inscrits au budget 	Adoptée à l'unanimité 1 abstention

D2022-12-8-15	Recrutement des agents contractuels remplaçants	<p>Le Conseil communautaire a été invité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autoriser M. le Président à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L. 332-13 du code général de la fonction publique pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles sur emploi permanent. Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience professionnelle et leur profil. - dire que la dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget. 	Adoptée à l'unanimité
D2022-12-8-16	Prise en charge d'un « reste à charge » pour un agent contractuel suite à un accident de travail	<p>Le Conseil communautaire a été invité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autoriser la prise en charge, par l'Intercom de la Vire au Noireau » du montant de 700 € représentant le reste à charge du coût de la prothèse auditive de l'agent victime de l'accident du travail le 29 avril 2021. - dire que la dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget annexe « Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) » 	Adoptée à l'unanimité
D2022-12-8-17	Approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Pôle de Proximité de Saint-Sever	<p>Le Conseil communautaire a été invité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - adopter les adaptations présentées ; - approuver le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pôle de Proximité de Saint-Sever. 	Adoptée à l'unanimité
D2022-12-8-18	Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Pôle de Proximité de Saint-Sever - Abrogation des cartes communales	<p>Le Conseil communautaire a été invité à approuver l'abrogation des cartes communales des communes et communes déléguées de Landelles-et-Coupigny, Le Mesnil-Robert, Mesnil-Clinchamps, Champ-du-Boult, Campagnolles, Beaumesnil et Sept-Frères.</p>	Adoptée à l'unanimité
D2022-12-8-19	Débat annuel sur la politique de l'urbanisme 2022	<p>Le Conseil communautaire a été invité à prendre acte de la tenue du débat sur les politiques locales d'urbanisme 2022.</p>	Le Conseil Communautaire prend acte de la tenue du débat sur la politique locale d'urbanisme 2022

D2022-12-8-20	Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique – Renouvellement de la Convention avec Biomasse Normandie	Le Conseil communautaire a été invité à : - autoriser M. le Président, ou son représentant, à signer la convention avec Biomasse Normandie et toutes pièces contractuelles s'y rapportant, - autoriser l'inscription de la dépense correspondante au budget 2023	Adoptée à l'unanimité
D2022-12-8-21	Protocole « Habiter Mieux » (pôle de proximité de Saint-Sever) – Versement de subventions	Le Conseil communautaire a été invité à autoriser le versement des subventions présentées pour un montant de 3 500 €.	Adoptée à l'unanimité
D2022-12-8-22	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) du pôle de proximité de Condé – Versement d'une subvention	Le Conseil communautaire a été invité à : - autoriser le versement de la prime présentée, au vu des factures acquittées et visées par l'animateur de l'OPAH, - dire que la dépense d'un montant total de 1 000 € sera imputée au compte n°20422.	Adoptée à l'unanimité
D2022-12-8-23	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Classique et OPAH de Renouvellement Urbain (RU) 2020-2025 (Commune de Vire Normandie) – Paiement de subventions	Le Conseil communautaire a été invité à : - autoriser le versement des subventions présentées au vu des factures acquittées et visées par l'animateur de l'OPAH, pour un montant total de 700 €, - dire que la dépense d'un montant total de 700 € sera imputée au compte n°20422	Adoptée à l'unanimité
D2022-12-8-24	Structuration de l'activité économique intercommunale : Approbation d'une charte du commerce		Ajournée

Vire Normandie
Le 20 décembre 2022

Signature du Président de l'Intercom de la Vire au Noireau
M. Marc ANDREU SABATER



Signature du Secrétaire de Séance
Mme Annick ALLAIN

Mise en ligne le : 22 décembre 2022